UCL Université catholique de Louvain

LICAR1602

2015-2016

Atelier 2 : Histoire et Habitat

4.0 crédits	60.0 h	1q

Enseignants:	Masson Olivier ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	*Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.*
Thèmes abordés :	Nouvelle expérience cumulative de la démarche de projet. Une question est posée : Soit l'histoire se perpétue dans le programme Soit le programme questionne et s'impose à l'histoire Soit l'histoire et le programme s'influencent mutuellement. La manière de poser la question permettra de comprendre la place de l'histoire, l'ancrage des civilisations et des traditions, l'évolution des théories, l'impact des styles et des écoles de pensée et leurs implications sur le monde construit. L'atelier propose généralement la réalisation d'habitations. Son énoncé précis peut aller de la maison mitoyenne à un ensemble de logements en appartements. Le projet sera accompagné d'une introduction théorique et d'une présentation de références analysées qui pourront servir d'appuis au développement du projet. Seront abordées les questions des origines des lieux, des traces et de tracés, d'accumulation des logiques, des méthodes de composition, des techniques de construction, des matériaux, de la préservation des sites,
Acquis d'apprentissage	A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de : Utiliser le dessin comme vecteur concret de l'analyse et du projet. Comprendre les effets de l'histoire sur une situation spatiale contemporaine, fabriquer les outils et méthodes appropriés. Se familiariser avec les interaction entre le contexte historique, l'émergence d'un programme dans le projet d'architecture. Mesurer l'histoire comme ressource pour l'élaboration de dispositifs spatiaux. De connaître et de manipuler les exigences propres d'un programme de logement. Produire, présenter et argumenter le projet. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Cette activité fait l'objet d'une évaluation continue. L'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette activité lors de la session de septembre. Seule une absence significative avec certificat médical (de 2 semaines pour une activité de 45h ou de 60 h, de 4 semaines pour une activité de 120h) peut justifier d'une évaluation lors de la session de septembre. Une absence justifiée par un certificat médical lors d'un jury, fera l'objet d'une évaluation lors de la session d'examen du quadrimestre durant lequel l'activité a été organisée.
Autres infos :	Cette activité est encadrée par les enseignants à raison de deux demi-journées par semaine. Les étudiants consacrent l'équivalent de quatre demi-journées par semaine à cette activité. Un temps suffisant entre les séances encadrées est prévu par l'horaire de manière à permettre aux étudiants de développer leurs activités de projet autonome. Prérequis : l'atelier précédent.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	ARCH1BA	4	LICAR1501	
Mineure en architecture	LARCH100I	7	-	